



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réf. : 2025-014

Paris, le 7 février 2025

Le secrétaire général
de la région académique Île-de-France

La directrice générale adjointe des services
en charge des lycées de la Région Île-de-France

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
publics et du privés sous contrat proposant
des formations professionnelles

S/C de Monsieur le recteur
de la région académique Ile de-France,
recteur de l'académie de Paris,
chancelier des Universités de Paris et d'Ile-de-France
S/C de Monsieur le recteur de l'académie de Versailles
S/C de Madame la rectrice de l'académie de Créteil
S/C de la direction de l'académie de Paris
et Mesdames et Messieurs les IA-DASEN

Objet : Transformation de l'offre de formation professionnelle en Île-de-France

L'enseignement professionnel représente un levier stratégique pour l'État et la Région afin de soutenir le développement économique régional et répondre aux besoins en compétences et en emploi sur l'ensemble des territoires franciliens.

La réforme des lycées professionnels vise à offrir aux élèves de la voie professionnelle les meilleures chances d'insertion sur le marché du travail et de poursuite d'études. Elle a également pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire et de sécuriser les parcours de formation.

Dans cette perspective, la Région académique et la Région Île-de-France s'engagent, grâce à une gouvernance renouvelée et à des échanges réguliers avec les chefs d'établissement, à élaborer un schéma directeur pluriannuel pour faire évoluer l'offre de formation dans les lycées d'Île-de-France sur la période 2025-2028. Ce dernier devrait être publié au second semestre 2025.

Des travaux dont l'objectif est de recueillir des propositions concrètes pour adapter la carte des formations vont être menés au sein de chaque établissement, ou réseau d'établissements, en lien avec les campus des métiers et des qualifications qui sont parties prenantes de l'évolution de la carte des formations et de la visibilité des parcours de la formation professionnelle. Le bureau des entreprises de chaque établissement pourra également être mobilisé tout au long du processus. Les établissements organiseront des réunions associant acteurs économiques et partenaires habituels afin de définir les axes de transformation pertinents pour leur offre de formation.

Pour vous accompagner dans cette démarche, un webinaire intitulé « Enjeux et méthode » en mars présentera les étapes et les outils d'aide à la décision. En complément, une boîte à outils ainsi que des ressources actualisées seront mises à disposition en ligne sur le site internet « [Lycées](#) » de la Région Île-de-France et sur le site de la région académique. De plus, les chefs de pôle de la délégation régionale académique en charge de la formation professionnelle initiale et continue se tiendront à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de vos projets (cf. contacts en annexe 3).

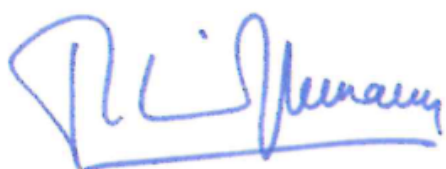
Pour la rentrée 2026, vos propositions devront prioritairement porter sur les filières d'avenir et/ou en tension. Les propositions devront tenir compte des préconisations État/Région ainsi que des indicateurs d'insertion professionnelle et de poursuite d'études (Orion/Inserjeunes) qui sont deux outils d'aide à la décision forts.

Il est également important d'encourager l'ouverture de formations courtes telles que les certificats de spécialisation (ex-mention complémentaire) ou les FCIL, ainsi que les colorations afin de renforcer l'insertion professionnelle des jeunes. Les formations insérantes et, malgré tout, qui présentent des places vacantes, devront faire l'objet d'un travail sur leur attractivité.

La plateforme Orion sera désormais l'unique lieu de dépôt des projets d'évolution de l'offre de formation. Une présentation détaillée de l'outil de saisie de la plateforme sera effectuée lors du webinaire « Enjeux et méthodes ». Vous trouverez en annexe le calendrier prévisionnel des opérations de préparation de la rentrée scolaire 2026.


Nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation et votre engagement pour participer activement à cette transformation de l'offre de formation professionnelle, afin de mieux réussir à insérer nos jeunes dans la vie active et leur éviter une sortie du système scolaire sans qualification, tout en répondant à leurs aspirations personnelles.

**Le secrétaire général de la région académique
Île-de-France**



Fabien OPPERMAN

**La directrice générale adjointe des services en
charge des lycées de la Région Île-de-France**



Anne-Claire NÉRON

Annexe 1

Calendrier prévisionnel 2025

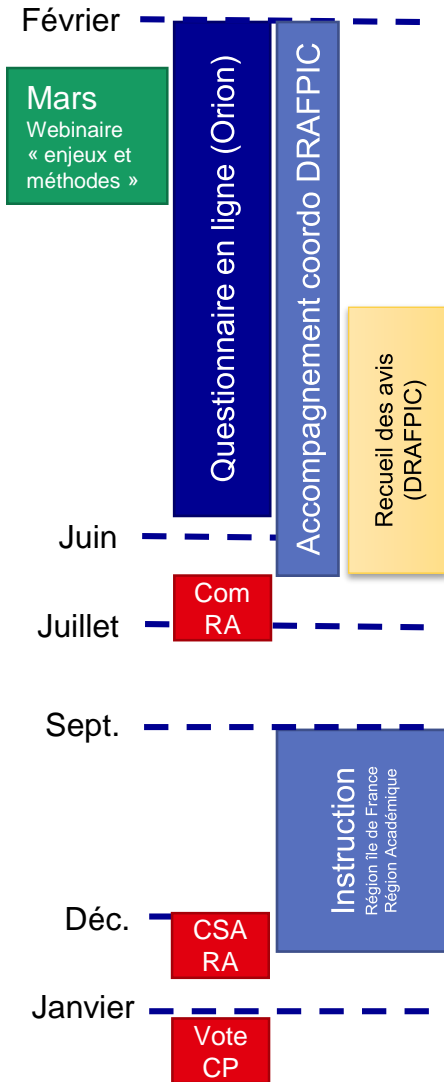
de recueil des projets de transformation de la carte des formations professionnelles initiales à compter de la rentrée scolaire 2026

- Février : ouverture de la plateforme Orion pour la collecte des projets pour les établissements, avec reprise du stock des projets des campagnes antérieures
- Mars/avril : webinaires avec les chefs d'établissement (Enjeux et méthode et animations filières)
- 17 juin 2025 : fin de saisie des projets de la campagne 2025 sur Orion
- 11 juillet 2025 : commission régionale académique d'avis d'opportunité
- A compter du 8 septembre 2025 : période d'expertise conjointe État/Région et envoi aux établissements des notifications des avis d'opportunité
- Décembre 2025 : présentation de la proposition d'évolution de l'OF en CSA-RA
- Janvier 2026 : vote des élus régionaux

Annexe 2

Les étapes de la campagne : présentation Orion

Planification de la campagne 2025



La DRAFPIC assure le suivi dans les différents territoires de la région académique.
Le processus qui s'articule en trois temps :

Recenser

- ✓ Recenser les projets dans une base nationale ORION- Suivi pluriannuel, cartographie des possibles évolutions...
- ✓ Pour chaque projet déposé, décliner le processus d'accompagnement en lien étroit avec les instructeurs pour étudier la pertinence du projet déposé et recueillir les avis.
- ✓ Etudier les impacts éventuels sur les PPL, les espaces de formation (infrastructures et équipements) en lien étroit avec la Région Île-de-France

Arbitrer/valider

- ✓ Examiner les projets en Région académique pour construire la cartographie de l'évolution de l'offre de formation en cohérence avec les objectifs fixés dans la lettre de cadrage État/Région

Planifier / mettre en œuvre

- ✓ En lien avec la Région Île-de-France, déployer les évolutions de l'offre de formation

Annexe 3

Contacts référents chefs de pôle FPI
(voie scolaire et apprentissage)

Chefs de pôle par académie	NOM Prénom	Adresse mail
Créteil – cheffe de pôle formation professionnelle voie scolaire	BOURVIC Marie	Marie.Bourvic@ac-creteil.fr
Créteil – cheffe de pôle formation professionnelle apprentissage	LECOSTEY Anne	anne.lecostey@ac-creteil.fr
Paris – chef de pôle formation professionnelle voie scolaire	PIN Guillaume	Guillaume.Pin@ac-paris.fr
Paris – chef de pôle formation professionnelle apprentissage	LADER Yannick	Yannick.Lader@ac-paris.fr
Versailles – chef de pôle formation professionnelle voie scolaire	PIERCY Frédéric	frederic.piercy@ac-versailles.fr
Versailles – chef de pôle formation professionnelle apprentissage	PASTORET Jérôme	jerome.pastoret@ac-versailles.fr